

population active remontant au début de la décennie, il n'en demeure pas moins qu'elles font ressortir un certain nombre de faits, dont le plus important est que plus de 37% de la totalité des femmes titulaires de grades universitaires (qui travaillaient en 1970) travaillaient dans le domaine de l'enseignement, tandis que la proportion chez les hommes était de 18%. En règle générale, l'éventail des professions est beaucoup plus vaste chez les diplômés masculins que chez les diplômés féminins.

On prévoit que d'ici 1980, il se produira une augmentation spectaculaire du nombre de femmes diplômées sur le marché du travail. En 1970, le taux d'activité pour l'ensemble des hommes s'établissait à 76.4%, tandis qu'il était que de 35.5% chez les femmes. En 1976, les taux étaient de 77.8% et 45.2% respectivement, ce qui montre la progression soutenue du taux d'activité féminin depuis la Seconde Guerre mondiale.

Compte tenu des activités qui ont eu lieu à l'occasion de l'Année internationale de la femme en 1975 et du changement général de mentalité dans la société à l'égard des femmes et de leurs aspirations professionnelles, il sera intéressant de voir dans quelle mesure la situation aura évolué à la fin de la décennie.

8.3 Statistique de l'emploi

8.3.1 Emploi, gains et durée du travail

Des données statistiques mensuelles sur l'emploi sont recueillies auprès des grandes entreprises depuis 1921. Les enquêtes qui sont effectuées couramment par Statistique Canada servent à recueillir des données sur les rémunérations, les salaires et traitements par personne, la durée du travail, les salaires horaires et hebdomadaires et le nombre d'employés et d'ouvriers ainsi que leurs rémunérations hebdomadaires. Les indices de l'emploi sont fondés sur la base 1961=100, et les données sont établies d'après la Classification type des industries de 1960 (bien que les désignations utilisées soient extraites de la Classification des activités économiques de 1970).

L'enquête vise toutes les branches d'activité économique sauf l'agriculture, la pêche et le piégeage, l'enseignement et les services connexes, les services de santé et de bien-être, les organisations religieuses, l'administration publique et la défense, et les ménages privés.

La statistique mensuelle de l'emploi porte sur le nombre de travailleurs qui reçoivent un salaire durant la dernière période de paie du mois. On recueille des données sur toutes les catégories de travailleurs à l'exception des travailleurs à domicile et des travailleurs occasionnels ayant travaillé moins d'une journée durant la période de paie; sont également exclus les propriétaires et les directeurs d'entreprise. Les enquêtés déclarent les montants bruts des salaires et traitements pour la dernière période de paie du mois, avant les déductions. Les montants déclarés représentent la rémunération brute et les absences payées au cours de la période indiquée, en incluant les salaires, les commissions, la rétribution du travail à la pièce ou à l'heure, ainsi que les primes de poste, les indemnités de vie chère et les primes d'encouragement et de rendement qui sont payées régulièrement. Les statistiques sur la durée du travail se rapportent aux heures de travail normales et supplémentaires des salariés dont les heures sont enregistrées, de même qu'aux heures attribuées aux salariés en congé payé durant la période visée. Si la période excède une semaine, les données relatives à la rémunération et aux heures de travail sont ramenées à l'équivalent pour une semaine.

Emploi. Le tableau 8.13 montre que, au cours de la période 1971-75, l'indice composite de l'emploi au Canada pour l'ensemble des activités a progressé de 11.0%. Parmi les secteurs qui ont enregistré des gains au cours de cette période, les services viennent au premier rang avec une avance de 30.0%, suivis des finances,